

<b>DUREE</b>	✓ 1 jour
<b>PUBLIC</b>	✓ Président du CSE
<b>PREREQUIS</b>	✓ Aucun
<b>OBJECTIFS</b>	✓ Agir en concertation avec le CSE pour améliorer les conditions de travail et la politique sociale de l'entreprise ✓ Identifier les bases de la réglementation en termes de prévention, de santé-sécurité, ainsi que de protection sociale, conventions et accords applicables

## PROGRAMME

### Notions de législation et de réglementation

- Hiérarchie des textes
- Obligations de l'employeur et du salarié
- Principes généraux de prévention
- Information et formation
- Protection sociale, conventions et accords applicables dans l'entreprise
- Droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes (Article L2312-59 du code du travail)

### Fonctionnement

- Rôle des IRP
- Impact de la taille de l'entreprise sur le CSE (seuil de 50 salariés)
- Composition du CSE, rôle et statut des membres (y compris le statut protecteur)
- Les commissions obligatoires
- Moyens financiers et heures de délégation

### Aspect humain et économique des accidents du travail

- Aspect humain : bilan, fréquence et gravité des accidents
- Aspect économique : coût des accidents, tarification des entreprises

### Prévention et acteurs

- Préventeur, service santé au travail, inspection du travail, médecine du travail et CARSAT
- Evaluation des risques et règlement intérieur
- Investigations et enquêtes en cas d'accident

### Organiser et animer les réunions

- Convocation, ordre du jour, délibération, vote, avis et PV des réunion ordinaires et extraordinaires
- Expertise
- Place du président dans son rôle d'animateur

<b>METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pédagogie reposant sur les pratiques et expériences des participants</li> <li>✓ Notre démarche fait alterner : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apports d'informations</li> <li>- Échanges d'expériences</li> <li>- Témoignages</li> </ul> </li> <li>✓ Mises en situation</li> </ul>
<b>MODALITES ET DELAIS D'ACCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...) sous 5 jours</li> </ul>
<b>ACCESSIBILITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap</li> </ul>
<b>TARIF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sur demande et transmis dans le devis</li> </ul>
<b>MODALITE D'EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Evaluation en cours de formation</li> </ul>
<b>SANCTION DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Attestation de fin de formation</li> </ul>

Mise à jour le 08/11/2021